

SYNTHESE DE L'ENQUETE SUR LA POMME EN CIRCUIT COURT EN AURA

Un questionnaire a été envoyé à tous les producteurs de pomme de la région par l'intermédiaire des organismes partenaires et de tous les techniciens chambre d'agriculture. L'objectif est de faire un état des lieux des exploitations et du panel variétal actuel, des modes de commercialisation des ventes en circuit courts ainsi que les attentes des professionnels sur leurs besoins en termes de variétés.

Départements représentés (nombre de réponses) :

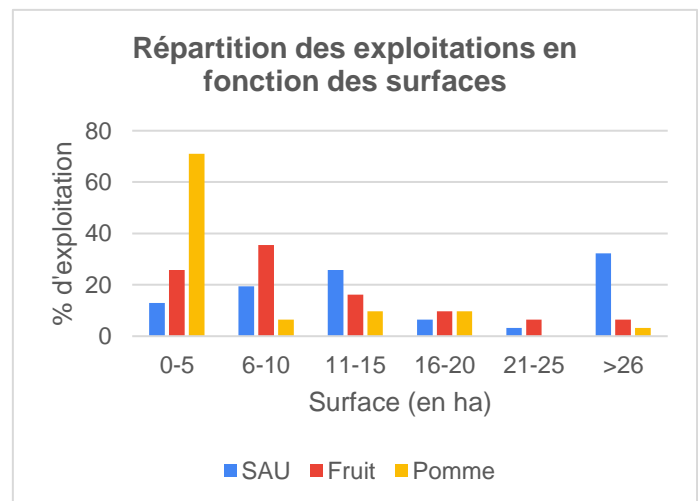
ALLIER (1) /ARDECHE (4) /DRÔME (2) /HAUTE SAVOIE (5) /ISERE (2) /LOIRE (7) /PUY DE DÔME (2) /RHÔNE (4) /SAVOIE (5)

Sur cet échantillonnage, plus de 70% des exploitations ont au moins une partie de leur surface de pomme en AB.

- Descriptif des exploitations

En AURA la pomme représente 9% des surfaces nationales avec 3321 ha (source agreste). Pour assurer leur viabilité, 30% des producteurs (jusqu'à 60% dans le Nord de la région où la production fruitière est limitée en surface) effectuent tout ou une partie de leur commercialisation en circuit-court. La région AURA est avantagée par des zones agricoles de production situées à proximité des grands bassins de consommation (source agreste).

Dans notre enquête, la plupart des exploitations sont spécialisées en cultures fruitières (80%) avec une SAU moyenne de 30 ha pour 6.3 ha de pomme. Elles sont pour la majorité organisées en GAEC ou EARL (67%). L'arboriculture est pourvoyeuse d'emploi avec environ 4.2 UTH par exploitation.



Les exploitations dont la vente est réalisée en circuit court n'ont pas la même conduite et/ou approche que lorsque la production est vendue en circuit long :

La majorité des pommiers sont conduits en forme palissée (80.6 %) avec une densité d'environ 1500 arbres/ha.

La production est souvent plus extensive avec des rendements inférieurs à la moyenne nationale (en partie liée à la densité) : 18 T/ha en AB et 31 T/ha en conventionnel.

Aujourd'hui, 2/3 des exploitations sont irriguées sur la totalité du verger.

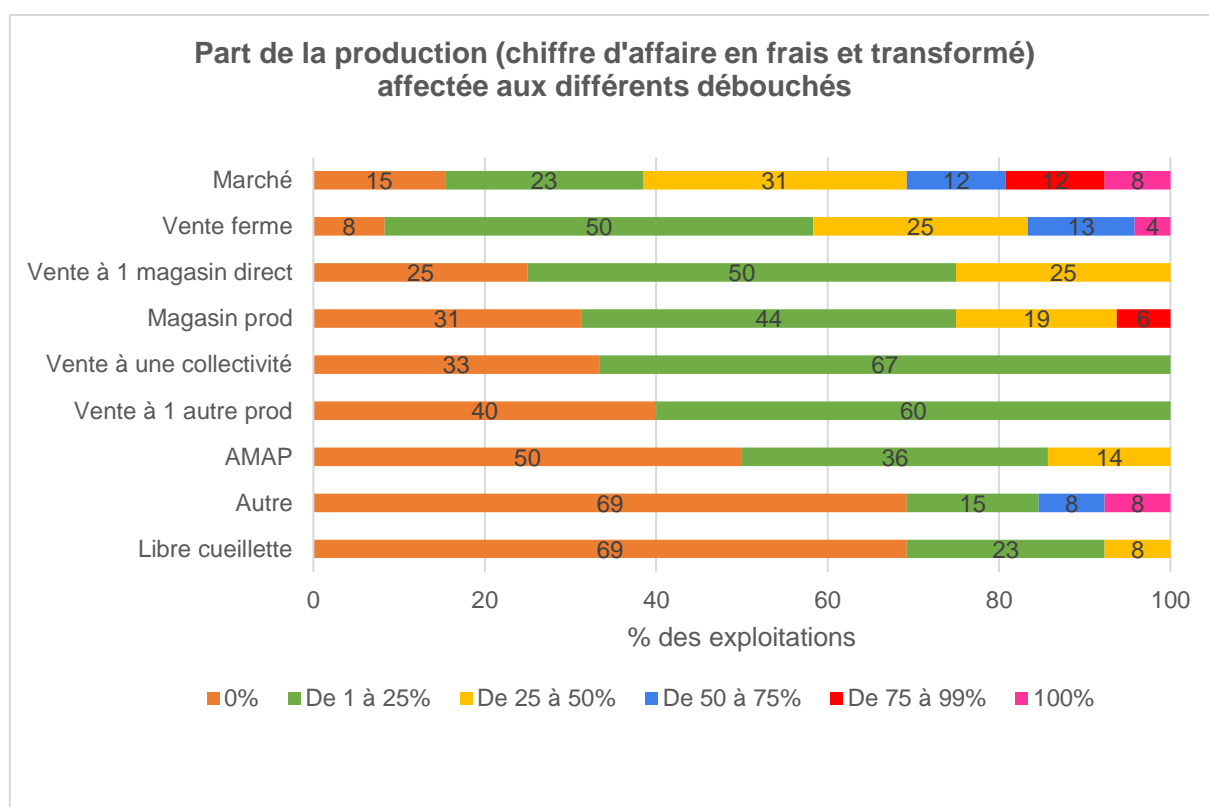
- Commercialisation

Sur les exploitations sondées 70% de la production est vendue en circuit-court via plusieurs débouchés.

Ce type de commercialisation est possible par la présence d'une clientèle proche des exploitations. Les deux principaux débouchés sont les marchés et la vente à la ferme.

95% des producteurs vendent au moins une partie via les marchés, les magasins de producteurs et à un magasin en direct.

Entre 80 et 84% des arboriculteurs vendent à un magasin de producteurs ou à un magasin en direct. La vente à un autre exploitant et à une collectivité sont minoritaires dans le chiffre d'affaire mais fait partie intégrante des circuits courts avec 70% des producteurs qui la pratique.



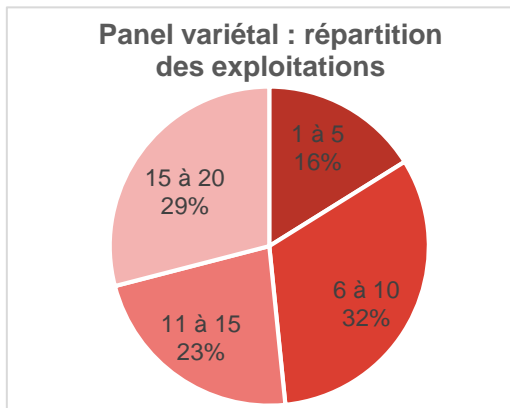
L'enquête confirme que le prix de vente est nettement supérieur en vente en circuit court, avantaagé par l'absence d'intermédiaire (40 à 50% de plus par rapport aux circuits longs). La conduite en AB permet également une augmentation du prix de vente par rapport au conventionnel.

Prix de vente moyen en €	AB	Conv
Circuit court	2.3	1.4
Circuit long	1.85	0.97

- Le panel variétal en circuit court

-

La vente en circuit-court nécessite une gamme variétale élargie (étalement des ventes sur l'année, d'avantage de choix pour les consommateurs).



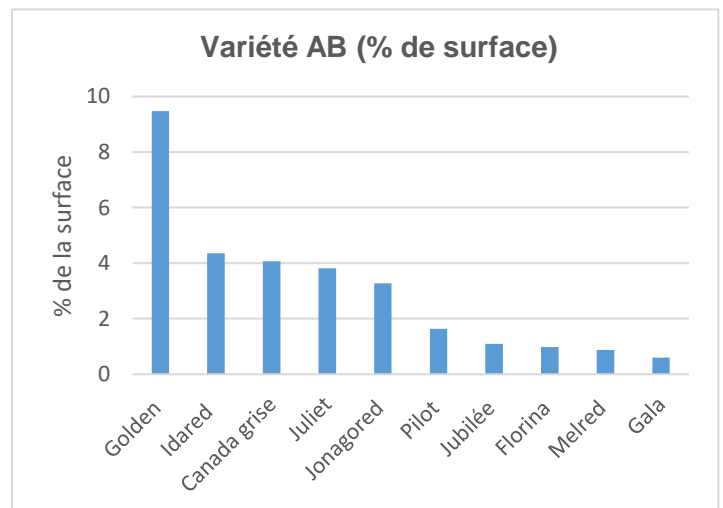
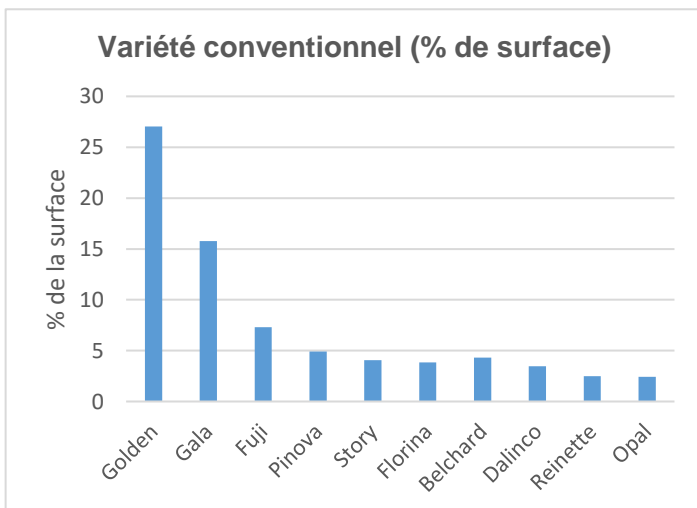
Plus de 50% des exploitations ont plus de 10 variétés en production.

Selon le mode de conduite, la diversité variétale diffère. Cette dernière est plus importante en AB.

Dans les vergers conduits en plein vent, on retrouve des variétés anciennes non présentes dans les vergers palissés.

En conventionnel, il y a en moyenne 10.5 variétés par exploitations. Les 2 variétés les plus plantées, GALA et GOLDEN représentent plus de 40% des surfaces. Sur la totalité des exploitations sondées, 35 variétés sont recensées, dont 6 sont résistantes à la tavelure.

En AB, il y a en moyenne 12.6 variétés par exploitations. Bien que GOLDEN reste majoritaire par rapport aux autres variétés, elle ne représente que 10% des surfaces. Le nombre de variétés est conséquent : en verger palissé, on en dénombre 67 dont 18 résistantes tavelures. En plein vent, 20 variétés sont dénombrées.



- Critère de choix variétal pour les futures plantations

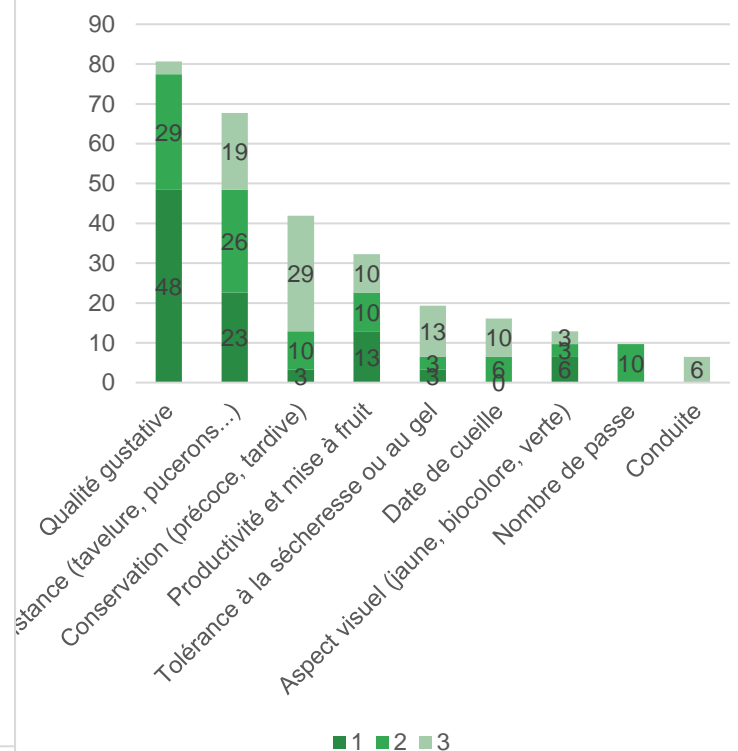
Pour les variétés conduites en conventionnel et en AB, le questionnaire montre que 2 critères paraissent primordiaux : **La qualité gustative** est la priorité numéro 1 pour près de la moitié des producteurs. Dans les circuits-courts, le lien producteur consommateur est très présent. Ces derniers accordent une plus grande importance à la qualité gustative plutôt qu'au visuel.

La résistance aux maladies et/ou ravageurs. 70% des producteurs en font un des 3 critères prioritaires et 25% la priorité n°1.

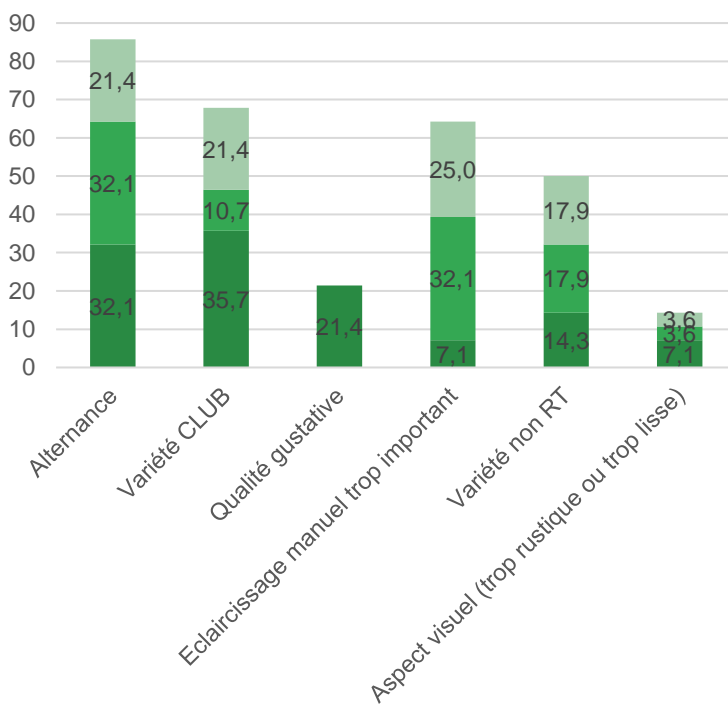
Aujourd'hui le consommateur recherche des fruits de qualité et est sensible à l'impact environnemental des cultures. Les deux premiers critères des producteurs sont en totale adéquation avec les attentes des consommateurs.

Les producteurs sont peu regardants sur les aspects : conduite, nombre de passes et aspect visuel du fruit dans le choix de la variété.

Les 3 critères prioritaires pour le choix d'une variété vendue en circuit-courts



Les critères rédhibitoires pour le choix d'une variété en AB vendue en circuits-courts



Pour les variétés conduites en AB, certains critères sont rédhibitoires aux yeux des producteurs :

Alternance : une variété doit permettre une production régulière d'une année sur l'autre

Variétés CLUB : elles ne peuvent généralement pas être vendues en circuit court et/ou en AB ce qui les rendent inutilisables.

Qualité gustative : cet aspect est le critère prioritaire de choix. Une mauvaise qualité gustative exclut d'office une variété.

Le choix de la variété reste pour les producteurs interrogés un critère primordial que ce soit pour des raisons techniques ou économiques.